

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2020-07

7 Août 2020

Convocation du 3 août 2020

Membres présents :

Mmes Michèle GUWY, Delphine LUTUN, Isabelle MARCANT, Marie WYART. MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Benoît CATRICE, Benoît DECLERCQ, Emmanuel MONKERHEY, Albert PIETERSOONE, René SELOSSE, Bernard VERHAEGHE.

Membres absents ayant donné pouvoir :

Nathalie BALZA à Laurent BALZA, Marie-Laure GLORiant à Marie WYART, Stéphane SOCKEEL à Bernard VERHAEGHE

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Isabelle MARCANT lève la main. Le conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte rendu effectué par la secrétaire de séance du 24 juillet 2020, Marie-Laure GLORiant. Celui-ci a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Achat d'une tondeuse en remplacement de la tondeuse RUBY :

M. le Maire explique que l'état de la tondeuse RUBY qui a 9 ans va de mal en pis. Les derniers travaux effectués se sont élevés à environ 4000 €. Quatre devis ont été reçus dont deux avec le même fournisseur :

	RUBY	MILLAMON		AGRO SERVICE
Modèle	RUBY	GRILLO		ISEKI
Ramassage	1m66	1m32	1m55	1m52
Roues motrices	4	4	4	4
Trémie	900 L	900 L	1400 L	950 L
Prix	30 000 €	29 880 €	41 880 €	22 900 €
Le +	- Carte grise offerte - Garantie 3 ans	- Carte grise comprise - Garantie 2 ans		- Garantie 2 ans - 1 an d'entretien offert

La reprise de l'ancienne tondeuse était assurée par tous les fournisseurs. Le conseil a voté à l'unanimité pour le modèle ISEKI d'Agro service.

- Validation par le conseil de la charte bon citoyen

M. le Maire remercie Albert PIETERSOONE pour cette première plaquette. Avec son aval, le secrétaire de mairie a résumé le contenu. M. Bernard VERHAEGHE demande de rajouter qu'une zone de tri est ouverte pour les déchets verts, plastiques et cartons. Mme Delphine LUTUN explique la complexité du mot "bon". M. le Maire propose qu'elle vienne en mairie voir avec M. Romain MORVAN.

Le conseil a validé à l'unanimité l'interdiction de tondre le dimanche après-midi.

- Vote d'un montant pour le maire honoraire

M. le Maire fait une explication sur le montant voté lors du départ de M. Jacques DRIEUX pour les quatre mandats effectués. M. Jean-Claude MICHEL ayant fait un mandat, M. le Maire demande quel montant doit être attribué à M. MICHEL. Deux montants sont proposés : 300 € et 400 €.

Après un vote du conseil municipal :

Pour 300 € : 12

Pour 400 € : 3

Le montant de 300 € est voté à la majorité des membres présents.

Le choix du cadeau s'est porté sur une carte cadeau chez BRICOMAN. MM. Bernard VERHAEGHE et Mickael DACQUIN s'occupent d'aller la chercher.

- Création d'un comité de pilotage pour l'église

Concernant l'église, M. le Maire recevra Mme T'KINDT pour la mise en place des futurs travaux.

Pour le suivi de ceux-ci, un comité de pilotage est mis en place avec : MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Albert PIETERSOONE, Benoît CATRICE, Bernard VERHAEGHE, Romain MORVAN, Emmanuel MONKERHEY et Mmes Delphine LUTUN, Michelle GUWY, et Isabelle MARCANT.

- Avancement du site internet

Un devis pour la création du site a été effectué auprès de la société ALFY d'un montant de 1800 € avec un délai de 14 jours pour la mise en création du site après que la commission se sera réunie. Une demande a été faite pour savoir si un abonnement sera fait après l'installation, nous attendons la réponse.

- Communications et questions diverses

Des travaux seront réalisés route de Saint-Omer (D55) de chez M. PIETERSOONE Albert à M. DECODTS DAVID avec l'application d'enrobés coulés à froid. Un courrier sera distribué pour les habitants concernés.

Une délibération a été faite pour l'avancement de grade d'un adjoint technique de classe 2 a un adjoint technique de classe 1.

Un devis avait été demandé pour le changement de la nappe de réception et des rideaux pour les archives. Mme Michelle GUWY nous a transmis son devis. Il a été décidé de mettre un tissu Cotaline pour les rideaux des archives pour un prix de 115,20 €.

Le plan du cimetière sera mis à jour. Pour le nouveau cimetière, un plan pour les emplacements des caves et urnes a été validé à l'unanimité des membres présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h40.

Thierry DEHONDT

Benoît CATRICE

Bernard VERHAEGHE

Albert PIETERSOONE

Isabelle MARCANT

Laurent BALZA

Emmanuel MONKERHEY

Marie WYART

Michèle GUWY

Delphine LUTUN

René SELOSSE

Stéphane SOCKEEL

Benoît DECLERCQ